

Section 8 : Contrat de services professionnels

Date _____

Chère Madame/Cher Monsieur,

Réf. : ____/____/____ [INSEREZ LE NUMERO ET LE TITRE DU PROJET OU TOUTE AUTRE REFERENCE]

Le Programme des Nations Unies pour le développement (ci-après, le « PNUD ») souhaite engager votre [société/organisation/institution], dûment constituée conformément aux lois de _____ [INSEREZ LE NOM DU PAYS] (ci-après, le « Prestataire »), afin de fournir des services au titre de _____ [INSEREZ UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DES SERVICES] (ci-après, les « Services »), conformément au Contrat suivant :

1. Documents contractuels

- 1.1 Le présent Contrat est régi par les conditions générales des services professionnels du PNUD qui sont jointes aux présentes à l'annexe I. Les stipulations de ladite annexe régiront l'interprétation du présent Contrat, et le contenu de la présente lettre ou de toute autre annexe ne pourra en aucune manière être considéré comme dérogeant auxdites stipulations, sauf indication contraire expresse figurant dans la section 4 de la présente lettre, intitulée « Conditions particulières ».
- 1.2 Le Prestataire et le PNUD s'engagent également à être liés par les stipulations des documents suivants qui primeront les uns sur les autres en cas de contradiction, dans l'ordre suivant :
- a) la présente lettre ;
 - b) Les termes de référence [réf. en date du.....], joints aux présentes à l'annexe II ;
 - c) la soumission du Prestataire [réf., en date du]
 - d) l'invitation à soumission du PNUD [réf. ..., en date du]
- 1.3 L'ensemble de ce qui précède constituera le Contrat entre le Prestataire et le PNUD et remplacera le contenu de toute autre négociation et/ou de tout autre accord, oral ou écrit, se rapportant à l'objet du présent Contrat.

2. Obligations du Prestataire

- 2.1 Le Prestataire devra fournir et achever les Services décrits à l'annexe II avec diligence et efficacité et conformément au Contrat.
- 2.2 Le Prestataire devra fournir les services du personnel clé suivant :

<u>Nom</u>	<u>Spécialisation</u>	<u>Nationalité</u>	<u>Période de service</u>
------------	-----------------------	--------------------	---------------------------

....			
------	-------	-------	-------

....			
------	-------	-------	-------

2.3 Toute modification du personnel clé ci-dessus nécessitera l'approbation préalable et écrite de _____ [NOM et TITRE] du PNUD.

2.4 Le Prestataire devra également fournir l'ensemble de l'appui technique et administratif requis pour garantir la fourniture des Services dans les délais impartis et de manière satisfaisante.

2.5 Le Prestataire devra fournir au PNUD les produits livrables prévus aux présentes, conformément au calendrier suivant :

[ENUMEREZ LES PRODUITS LIVRABLES]

[INDIQUEZ LES DATES DE LIVRAISON]

Par ex.

Rapport d'avancement

.././....

.....

.././....

Rapport final

.././....

2.6 Tous les rapports devront être rédigés en anglais et devront décrire en détails les services fournis en application du Contrat au cours de la période couverte par chaque rapport. Tous les rapports devront être transmis par le Prestataire par _____ [COURRIER, MESSENGER ET/OU FAX] à l'adresse indiquée au 9.1 ci-dessous.

2.7 Le Prestataire déclare et garantit que les informations ou données fournies au PNUD pour les besoins de la conclusion du présent Contrat sont exactes, et que la qualité des produits livrables et rapports prévus par le présent Contrat est conforme aux normes industrielles et professionnelles les plus strictes.

OPTION 1 (PRIX FORFAITAIRE)

3. Prix et paiement

3.1 En contrepartie de la fourniture complète et satisfaisante des Services prévus par le présent Contrat, le PNUD payera au Prestataire un prix contractuel forfaitaire de _____ [INSEREZ LA DEVISE ET LE MONTANT EN CHIFFRES ET EN LETTRES].

3.2 Le prix du présent Contrat ne pourra pas faire l'objet d'un ajustement ou d'une révision en raison des fluctuations du prix ou de la devise ou des coûts effectivement supportés par le Prestataire dans le cadre de l'exécution du Contrat.

3.3 Les paiements remis par le PNUD au Prestataire ne seront pas considérés comme libérant ce dernier de ses obligations aux termes du présent Contrat ou comme emportant acceptation par le PNUD de la fourniture des Services par le Prestataire.

3.4 Le PNUD payera le Prestataire après acceptation par le PNUD des factures présentées par le Prestataire à l'adresse indiquée au 9.1 ci-dessous, lors de la réalisation des étapes correspondantes et à hauteur des montants suivants :

ETAPE

MONTANT

DATE-LIMITE

....

.....

.././....

.....

.....

.././....

Les factures devront indiquer les étapes réalisées et le montant payable correspondant.

OPTION 2 (COUTS REMBOURSABLES)

3. Prix et paiement

- 3.1 En contrepartie de la fourniture complète et satisfaisante des Services prévus par le présent Contrat, le PNUD payera au Prestataire le prix maximum de _____ [INSEREZ LA DEVISE ET LE MONTANT EN CHIFFRES ET EN LETTRES].
- 3.2 Le montant indiqué au 3.1 ci-dessus constitue le montant total maximum des frais remboursables aux termes du présent Contrat. La composition des coûts figurant à l'annexe _____ [INSEREZ LE NUMERO DE L'ANNEXE] contient les montants maximum par catégorie de coût qui sont remboursables aux termes du présent Contrat. Le Prestataire devra indiquer dans ses factures le montant des coûts remboursables effectifs engagés dans le cadre de la fourniture des Services.
- 3.3 Le Prestataire ne pourra pas effectuer des travaux, fournir des matériels, matériaux et fournitures, ou d'autres services susceptibles de générer des coûts supérieurs au montant indiqué au 3.1 ou à l'un quelconque des montants précisés dans la composition des coûts pour chaque catégorie de coût, sans le consentement préalable et écrit de _____ [NOM et TITRE] du PNUD.
- 3.4 Les paiements remis par le PNUD au Prestataire ne seront pas considérés comme libérant ce dernier de ses obligations aux termes du présent Contrat ou comme emportant acceptation par le PNUD de la fourniture des Services par le Prestataire.
- 3.5 Le Prestataire devra soumettre des factures au titre du travail accompli chaque _____ [INSEREZ LA PERIODE DE TEMPS OU LES ETAPES]

OU

- 3.5. Le Prestataire devra soumettre une facture de _____ [INSEREZ LE MONTANT ET LA DEVISE DE L'AVANCE EN CHIFFRES ET EN LETTRES] lors de la signature du présent Contrat par chacune des parties, et des factures au titre du travail accompli chaque _____ [INSEREZ LA PERIODE DE TEMPS OU LES ETAPES].
- 3.6 Les acomptes et paiements finaux seront versés par le PNUD au Prestataire après acceptation des factures soumises par ce dernier à l'adresse indiquée au 9.1 ci-dessous, avec tout document justificatif des coûts effectivement engagés qui est requis dans la composition des coûts ou qui pourra être demandé par le PNUD. Lesdits paiements seront soumis à toute condition particulière de remboursement figurant dans la composition des coûts.
- ### 4. Conditions particulières
- 4.1 La responsabilité de la sécurité du Prestataire, de son personnel et de ses biens, ainsi que de celle des biens du PNUD qui seront sous la garde du Prestataire, incombera à ce dernier.
- 4.2 L'avance devant être versée lors de la signature du Contrat par chacune des parties est subordonnée à la réception et à l'acceptation par le PNUD d'une garantie bancaire de l'entier montant de l'avance, émise par une banque et sous une forme recueillant l'agrément du PNUD.
- 4.3 Les montants des paiements mentionnés dans la section 3.6 ci-dessus seront soumis à une déduction de _____ [INSEREZ LE POURCENTAGE QUE L'AVANCE REPRESENTE PAR RAPPORT AU PRIX TOTAL DU CONTRAT] % (... pour cent) du montant accepté en paiement jusqu'à ce que la somme des déductions ainsi effectuées soit égale au montant de l'avance.

4.4 En raison de [.....], les article(s) [.....] des conditions générales figurant dans l'annexe I seront modifiées comme suit/supprimées.

5. Soumission des factures

5.1 Une facture originale devra être adressée par courrier par le Prestataire au titre de chaque paiement prévu par le Contrat à l'adresse suivante :

.....

5.2 Les factures adressées par fax ne seront pas acceptées par le PNUD.

6. Délai et modalités de paiement

6.1 Les factures seront payées sous trente (30) jours à compter de la date de leur acceptation par le PNUD. Le PNUD fera tout son possible pour accepter une facture ou informer le Prestataire de sa non-acceptation dans un délai raisonnable à compter de sa réception.

6.2 Tous les paiements seront effectués par le PNUD sur le compte en banque suivant du Prestataire :

_____ [NOM DE LA BANQUE]

_____ [NUMERO DE COMPTE]

_____ [ADRESSE DE LA BANQUE]

7. Entrée en vigueur. Délais.

7.1 Le Contrat entrera en vigueur dès sa signature par chacune des parties.

7.2 Le Prestataire devra entamer la fourniture des Services au plus tard le ____ [INSEREZ LA DATE] et les achever sous ____ [INSEREZ LE NOMBRE DE JOURS OU MOIS] à compter de ladite date.

7.3 Tous les délais prévus au présent Contrat seront considérés comme constituant une condition essentielle de la fourniture des Services.

8. Modifications

8.1 Toute modification du présent Contrat nécessitera un avenant écrit entre les parties, dûment signé par le représentant du Prestataire habilité à cette fin et _____ [NOM et TITRE] du PNUD.

9. Notifications

Pour les besoins des notifications prévues par le Contrat, les adresses du PNUD et du Prestataire sont les suivantes :

Pour le PNUD :

Nom
Fonctions
Adresse
N° de tél.

N° de fax
Adresse électronique :

Pour le Prestataire :

Nom
Fonctions
Adresse
N° de tél.
N° de fax
Adresse électronique :

Si les conditions qui précèdent recueillent votre agrément, telles qu'elles figurent dans la présente lettre et dans les Documents Contractuels, veuillez parapher chaque page de la présente lettre et de ses annexes et retourner à ce bureau une copie originale du présent Contrat, dûment signée et datée.

Cordialement,

[INSEREZ LE NOM ET LES FONCTIONS]

Pour **[INSEREZ LE NOM DE LA SOCIETE/ORGANISATION]**

Lu et accepté :

Signature _____
Nom : _____
Titre : _____
Date : _____